

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :

(A n'utiliser que pour les
commandes de reproduction).

2 468 327

A1

**DEMANDE
DE BREVET D'INVENTION**

(21)

N° 79 26655

(54) Perfectionnement aux articles de maroquinerie à fermoirs à jambes.

(51) Classification internationale (Int. Cl. 3). A 45 C 1/02.

(22) Date de dépôt..... 26 octobre 1979.

(33) (32) (31) Priorité revendiquée :

(41) Date de la mise à la disposition du
public de la demande..... B.O.P.I. — « Listes » n° 19 du 8-5-1981.

(71) Déposant : VOGEL Sigismond, résidant en France.

(72) Invention de : Sigismond Vogel.

(73) Titulaire : *Idem* (71)

(74) Mandataire : André Lemonnier, conseils en brevets,
4, bd Saint-Denis, 75010 Paris.

Perfectionnement aux articles de maroquinerie à fermoirs à jambes.

La présente invention concerne les articles de maroquinerie tels que sacs, bourses, porte-monnaie et porte-billets comportant des fermoirs à jambes, c'est-à-dire des fermoirs constitués par deux profilés en U dans lesquels sont sertis 5 les bords des flancs de l'article de maroquinerie, ces deux profilés étant réunis par des jambes, c'est-à-dire par des tiges articulées entre elles en ciseau à leurs extrémités opposées aux profilés, les deux profilés portant des moyens de solidarisation, en général par accrochage, qui assurent le 10 maintien en position accolée des deux profilés. D'autres modes de solidarisation que le sertissage sont possibles entre les profilés et les flancs.

Dans l'art connu, les jambes sont soudées sur les profilés 15 aux extrémités de ces derniers et, de ce fait, elles se trouvent à l'extérieur de l'article de maroquinerie, c'est-à-dire à l'extérieur des goussets ou soufflets, pièces de cuir ou analogue qui forment pont entre les deux bords libres des flancs pour réaliser une poche. On connaît également des 20 articles de maroquinerie dans lesquels les jambes sont solidarisées avec le bord libre de la pièce formant gousset, les jambes pouvant être réalisées par des profilés en U, ouverts vers l'extérieur du ciseau ou vers l'intérieur du ciseau, profilés dans lesquels sont sertis les bords internes de la découpe centrale en V de la pièce de gousset.

Les jambes se trouvent ainsi être visibles à l'extérieur de l'article, ce qui oblige à une exécution soignée donc chère des jambes du fermeoir et, de plus, les jambes et leur articulation constituent des éléments en saillie qui sont susceptibles de s'accrocher dans les tissus des poches ou des vêtements. Dans le cas des fermeoirs à jambes avec les jambes solidarisées avec le gousset et pour obtenir un aspect de qualité, on procède souvent à un gainage des jambes.

10 La présente invention a pour but de remédier à ces inconvénients.

Conformément à l'invention les jambes sont déportées vers l'intérieur par rapport aux extrémités des profilés de fixation des bords des flancs.

Dans le cas d'un fermeoir avec solidarisation du bord libre du gousset avec les jambes, les bords de la découpe en V du gousset sont solidarisés de préférence avec le bord extérieur des jambes.

Selon un autre mode de réalisation la pièce de gousset est engagée entre les jambes du ciseau.

25 L'invention sera mieux comprise à la lecture de la description détaillée de divers modes de réalisation de l'art antérieur et de divers modes de réalisation conformes à l'invention faite ci-après avec référence aux dessins ci-annexés dans lesquels :

30

La figure 1 est une vue en perspective d'un article de maroquinerie de l'art antérieur selon un premier mode de réalisation; la figure 2 est une vue en perspective partielle d'une extrémité d'un article de maroquinerie de l'art antérieur selon un second mode de réalisation; la figure 3 est une vue en perspective avec arrachement

35

partiel d'un article de maroquinerie conforme à l'invention; la figure 4 est une vue en perspective partielle avec arrachement d'une extrémité d'un fermoir selon un second mode de réalisation d'un article de maroquinerie conforme à l'invention avec les jambes solidarisées avec le gousset et la figure 5 est une vue en perspective d'un détail de réalisation d'une variante de la figure 4.

10 Dans les différents modes de réalisation les mêmes éléments ou les éléments équivalents seront désignés par les mêmes références. Dans les fermoirs, la référence 1 désigne les profilés en U ou autres qui assurent la fixation des bords libres des flancs, 2 désigne les moyens d'accrochage qui assurent le maintien en position fermée du fermoir, 3 les jambes qui peuvent être réalisées par un plat torsadé 3a ou par un profilé en U 3b et 4 désigne l'articulation des jambes. Dans l'article de maroquinerie 5 désigne la pièce formant les flancs et 6 les pièces formant les goussets ou soufflets.

20 Dans les fermoirs de l'art antérieur représentés aux figures 1 et 2 les jambes 3 sont solidarisées avec les profilés 1 en 7 à l'extrémité de ceux-ci. Comme on le voit dans la figure 1 lorsque les soufflets ne sont pas solidarisés avec les jambes 25 les pièces 6 formant les soufflets passent à l'intérieur par rapport aux jambes 3 de sorte que lesdites jambes 3 et l'articulation 4 se trouvent à l'extérieur de la poche. Dans le mode de réalisation de la figure 2 l'ouverture du profilé des jambes 3b est dirigée vers l'intérieur et la pièce 6 formant 30 les soufflets est repliée et son bord est pincé dans la pièce 3b.

Dans les deux modes de réalisation de l'art antérieur les jambes 3 et l'articulation 4 se trouvent dans le plan de la 35 face terminale de l'article et elles sont exposées à des accrochages.

Dans les modes de réalisation conformes à l'invention illustrés dans les figures 3 à 5, les jambes 3 sont fixées sur les profilés 1 par exemple par soudure en 8 à une certaine distance, de l'ordre de préférence du centimètre, de l'ex-
5 trémité des profilés 1. Dans le mode de réalisation de la figure 3, les soufflets 6, celui avant étant représenté en pointillé pour laisser apparaître les jambes du fermeoir, sont pris dans un gansage 9 sur le bord latéral de la pièce 5 et passent à l'extérieur par rapport aux jambes du fermeoir.

10

Dans le mode réalisation de la figure 4 l'ouverture des profilés en U 3b formant les jambes est dirigée vers l'extérieur et le bord de la pièce 6 formant le soufflet est serré par sertissage du profilé. Dans la variante de réalisati-
15 on de la figure 5 l'ouverture du profilé 3b formant les jambes est dirigée vers l'intérieur et les bords de la découpe centrale de la pièce 6 passent entre les branches des jambes pour être fixés par sertissage dans les profilés 3b.

20

Les modes de réalisation ci-dessus décrits à titre d'exemples sont susceptibles de recevoir de nombreuses modifications sans sortir du cadre de l'invention tel que défini par les revendications annexées.

Revendications

1. Un fermeoir à jambes pour article de maroquinerie caractérisé en ce que les jambes sont déportées vers l'intérieur par rapport aux extrémités des profilés de fixation des bords des flancs.
2. Un fermeoir à jambes pour article de maroquinerie selon la revendication 1,
10 caractérisé en ce que les bords de la découpe en V du gousset sont solidarisés avec le bord extérieur des jambes.
3. Un article de maroquinerie caractérisé en ce qu'il comporte un fermeoir à jambes dans
15 lequel les jambes sont déportées vers l'intérieur par rapport aux extrémités des profilés de fixation des bords des flancs.
4. Un article de maroquinerie selon la revendication 3,
caractérisé en ce que la pièce de gousset est engagée entre
20 les jambes du ciseau.

1/1

